Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 13 (1925)

Heft: 207

Artikel: Les deux conférences de l'opium : Genève, novembre 1924 - février 1925

Autor: Veillard, Maurice

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-258533

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

nul ne commande, mais où tous obéissent, ne s'en tiendra pas à cette initiative, j'en ai l'impression, et nous pourrons nous écrier plus d'une fois encore: « Le joli geste! »

J'ai goûté « l'intérieur gai ». Et vous, amis lecteurs?

JEANNE VUILLIOMENET.

Les deux Conférences de l'Opium

Genève, novembre 1924 — février 1925

Seule, dans la série animale, l'humanité recherche — au péril de sa vie — des substances capables de lui procurer des sensations euphoriques. C'est probablement parce que, seule, elle aspire consciemment au bonheur. Et comme, jusqu'au bonheur « It's a long way ... », beaucoup s'arrêtent découragés en route, surtout ceux qui se sont trompés de chemin et qui ont pris l'avenue des Plaisirs pour le sentier du Bonheur. Quelques-uns ne s'y résignent pas, et faute d'avoir trouvé le Paradis... se fabriquent un paradis artificiel. Ici, ils boivent du vin blanc, là la « goutte », ailleurs on prise de la « coco », plus loin on fume de l'opium, là-bas, on mâche du haschich. Mais ce paradis artificiel est proche de l'enfer, du véritable, tout comme la Roche Tarpéienne voisinait le Capitole, à Rome.

L'habitué des toxiques dégénère d'autant plus rapidement qu'il augmente les doses. La mort, la maison d'aliénés ou le pénitencier sont au bout de sa sinistre dégringolade.

Parmi les divers toxiques euphoriques, l'opium et ses dérivés, ainsi que ceux du coca, sont les plus néfastes par leurs effets rapides sur l'organisme, sur le cerveau notamment.

L'opium fumé abrutit. C'est pourquoi les patriotes chinois luttent farouchement contre cet ennemi de l'émancipation de leur pays. L'anarchie qui y règne paralyse leurs efforts. Les dérivés de l'opium: la morphine et l'héroïne annihilent le cerveau. La cocaïne excite, hallucine, affole. C'est le toxique des « noceurs ». Elle est devenue l'auxiliaire de la prostitution. Le cocaïnomane cherche des imitateurs, tandis que le morphinomane est un solitaire. Cela explique le succès de la « coco ».

L'usage de ces drogues est stimulé par les nombreux mercantis qui en vivent, car le métier de marchand d'illusions a toujours été lucratif. Les gouvernements eux-mêmes ne répugnent pas plus à favoriser la toxicomanie que le proxénétisme (maisons de tolérance). Sans aller jusqu'à empoisonner leurs nationaux, ils n'éprouvent pas de scrupules à intoxiquer les indigènes de leurs « possessions » d'Extrême-Orient. Cette complicité gouvernementale explique la résistance des Etats coloniaux à combattre sincèrement la consommation générale des stupéfiants en Orient.

Et pourtant, quelques jalons ont été posés dans ce sens, grâce aux Etats-Unis qui incarnent, dans cette question, les intérêts généraux de l'humanité. Les résolutions de la Conférence de Shanghaï en 1909 et la Convention de La Haye de 1912 marquent les premières étapes. Les Etats-Unis ont tâché de provoquer une nouvelle marche en avant: c'était le but de la première Conférence de l'opium qui a échoué, les Etats coloniaux ne voulant pas se priver des énormes ressources qu'ils retirent de l'opium à fumer et ne voulant pas mécontenter les milliers de sujets qui en usent.

Ces mêmes Etats, si indifférents à la santé de leurs sujets de couleur, ont un tout autre soin de leurs populations blanches, métropolitaines. Ils redoutent la propagation d'habitudes qui ne se pratiquent encore que dans les bouges des grandes villes... ou presque. Dès 1912, à La Haye, ils ont donc édicté des mesures destinées à *contrôler* le trafic des stupéfiants. On ne peut, en effet, l'interdire, car la morphine et ses dérivés, ainsi que la cocaïne, jouent un rôle important en médecine. Mais on pourrait tout au moins limiter leur production aux besoins de la médecine. Cette mesure, qui semble logique, se heurte aux résistances des fabricants, car les besoins de la médecine se montent à un dixième de la production actuelle. Les neuf dixièmes devraient donc disparaître. On comprend que les fabricants protestent. Ce qu'on comprend moins, c'est l'appui qu'ils trouvent dans leurs gouvernements respectifs qui prennent fait et cause pour eux. Est-ce parce que, en haut lieu, chacun attend la prochaine guerre... où les gaz joueront un rôle prépondérant et où celui qui tiendra le plus longtemps sera peut-être celui qui aura le plus de morphine pour atténuer les souffrances...?

Cela explique les difficultés innombrables qu'a rencontrées la deuxième Conférence de Genève, qui devait perfectionner la Convention de La Haye en limitant la production de l'opium, du coca et de leurs sels, aux besoins médicaux. La Conférence a échoué sur ce point et les Etats-Unis s'en sont retirés pour marquer leur dépit et leur désapprobation, car seuls ils étaient désintéressés. Mais la nouvelle Convention marque cependant un progrès sur l'Acte de La Haye. *Le contrôle du trafic est renforcé et surveillé*, deux points importants qui pourraient juguler le commerce illicite s'ils étaient consciencieusement exécutés par les Etats et l'autorité de surveillance.

Le contrôle s'effectuera surtout par le moyen de certificats d'importation et d'exportation qui devront accompagner tout envoi de stupéfiants d'un pays à un autre.

L'autorité de surveillance sera formée par un comité d'experts dont les pouvoirs sont très limités, il est vrai (tant on a peur que la S. d. N. devienne trop vite un super-Etat), mais qui n'en pas moins un droit de contrôle. Chaque Etat devra lui indiquer à l'avance ses besoins annuels en stupéfiants, et ensuite les chiffres de ses importations, exportations, fabrication, con-

---

féministe, semble-t-il) nous parle assez ironiquement de ces mères ambitieuses qui, ne pouvant accéder elles-mêmes aux honneurs, les briguent en quelque sorte à travers leurs fils et dissipent leur patrimoine pour satisfaire leur orgueil. Il doit reconnaître cependant que « d'autres savent apporter dans leur action « plus de tact et de mesure », et le même Sénèque « nous trace l'éloge touchant et délicat de sa tante, femme « douce, grave, presque timide, qui, pour lui, mit en œuvre son « influence avec tant de dignité, qu'il dut la questure à son « crédit. » (G. Chaigne.)

Prétendre au surplus que, dans le monde romain, l'accès des charges et des honneurs publics était interdit aux femmes ne serait pas tout à fait exact, au moins à partir d'une certaine époque. On n'ignore pas le rôle qu'ont joué plusieurs impératrices dans la conduite de l'Etat. De même, à un rang moins élevé, il y eut, dans les provinces, des femmes de gouverneurs qui tinrent à partager avec leur mari les prérogatives du pouvoir.

Enfin, pour en revenir au domaine plus modeste des affaires municipales, il n'est pas douteux que certaines femmes, par leurs heureuses initiatives, y surent mériter la reconnaissance de leurs concitoyens. Des inscriptions encore, — celles-là relevées dans des lieux très divers, — nous offrent à cet égard des témoignages irrécusables. Des matrones y sont proclamées: « mères de la colonie, patronnes de la cité », etc. Dans une ville africaine, ce n'est pas seulement un titre honorifique, c'est une magistrature active, le duumvirat, qui est décernée à une femme. Aux Iles Baléares, une femme est dite « avoir rempli toutes les charges et reçu tous les honneurs de l'île ». En Asie-Mineure, les diverses magistratures étaient, paraît-il, conférées sans considération du sexe...

L'on comprend qu'en présence de ces témoignages et d'autres encore, l'un des historiens les plus pénétrants de l'Ancienne Rome, Gaston Boissier, ait pu écrire ceci: « Sous l'Empire Romain, les femmes s'approchaient plus de la vie publique qu'il ne leur est permis de le faire aujourd'hui. »

Aujourd'hui, c'était il y a 50 ans. Voici un demi-siècle que cette phrase a été écrite. Peut-on dire que, dans notre pays du moins, elle ait actuellement perdu beaucoup de son exactitude? Malheureusement non. Du moins, on est en droit d'espérer que, dans un avenir prochain, elle aura cessé de traduire la réalité et que, grâce au droit de suffrage enfin conquis, les femmes des pays latins n'auront plus rien à envier, au point de vue des charges et des emplois publics, à leurs antiques devancières.

J. TIXERAND.

(Le Droit des Femmes.)

sommation et stocks. Si le total diffère par trop des évaluations antérieures, on demandera à l'Etat intéressé des explications. Le cas échéant, invitation pourra être faite aux autres Etats de ne plus fournir de stupéfiants à l'Etat en faute.

Ce progrès, s'il est modeste par rapport au but à atteindre, est cependant très important.

Depuis le mois de janvier, nous avons enfin la satisfaction de voir notre pays participer à cette coopérative internationale contre les stupéfiants. Espérons que l'ordonnance d'exécution qui sortira des délibérations de la Commission d'experts nommée le mois passé par le Conseil fédéral, viendra donner à l'excellente loi fédérale sur les stupéfiants toute la vigueur nécessaire pour atteindre au cœur les entreprises de contrebande qui avaient élu domicile chez nous à la faveur de notre inaction. Notre industrie comme notre crédit moral ont tout à gagner à cet assainissement. Bien plus, nous oserons collaborer aux efforts patients, mais tenaces, que la S. d. N. accomplit dans ce domaine comme dans tous ceux qu'on lui a confiés.

MAURICE VEILLARD.

Exposition Genevoise du Travail féminin

24 avril — 3 mai 1925

Cette quinzaine, la parole a été essentiellement à la Commission du local et au Bureau qui ont assumé la tâche épineuse de décider avec les architectes de l'emplacement de chaque stand dans le vaste espace du Bâtiment Electoral. Et immédiatement une nécessité s'est imposée: agrandir la surface de l'Exposition, le nombre des mètres carrés retenus dépassant de beaucoup le métrage total loué! Heureusement que de larges galeries courent tout autour de la salle à la hauteur du premier étage, et qu'il n'a pas été difficile ainsi de résoudre le problème. Mais cela a été alors plus difficile de déterminer quels stands seraient installés au premier étage, et des discussions souvent épiques se sont engagées à ce sujet! qui ont abouti aux décisions suivantes:

Au rez-de-chaussée, entre les deux larges portes d'accès, la Rétrospective (une cuisine et une chambre et à coucher de la fin du XVIIIme siècle, à Genève, munies de tout ce qui constituait à cette période les objets usuels de travail d'une femme: batterie de cuisine, coussin à dentelles, instruments pour l'horlogerie à domicile, voire même peinture sur émail). En face, le Pavillon de l'Enfant, et derrière lui, autour du jet d'eau, l'horticulture et l'aviculture. Derrière encore, la crémerie s'étendant sur un large espace, et derrière elle, la cuisine, où à l'encontre de ce qui se passe généralement, le public sera admis à défiler pour assister au fonctionnement des fourneaux, grils, voire même fers à « bricelets » électriques. A gauche, en entrant, le long du mur, le Secrétariat général d'abord, le petit stand d'une coiffeuse, puis ceux de l'Industrie, du Travail social — très vaste celui-là, — des Carrières libérales, qui présentera, d'après les derniers détails reçus, un intérêt tout particulier: d'un côté les œuvres de femmes auteurs, soit contemporaines, soit du passé, des manuscrits et des portraits prêtés par la Bibliothèque publique; en face la reconstitution d'un laboratoire de botanique, celle d'une pharmacie d'autrefois, présentée par des pharmaciennes; et, entre deux, les laboratoires de chimie, de physique, d'ophtalmologie, de zoologie, où des femmes spécialistes distinguées, lauréats de notre Université, feront comprendre au public, par des procédés très clairs de vulgarisation scientifique, la valeur de leurs recherches et de leurs découvertes, de même que l'on pourra se rendre compte de toutes les méthodes modernes de stérilisation, d'études microscopiques. Enfin, l'œuvre des femmes juristes, des femmes journalistes, d'autres encore, sera exposée tant dans une plaquette que dans des tableaux fort bien compris. Après ce stand, et pour profiter des installations d'eau, de gaz et d'électricité, le Travail ménager, où l'on verra fonctionner les appareils les plus modernes qui aient été inventés pour faciliter à la femme la tenue du ménage: aspirateur électrique de poussière, machine à laver les assiettes, fers à repasser électriques... A droite, en entrant, le vaste stand de l'ameublement, puis celui des Beaux-Arts, qui, à eux deux, occupent toute la longueur du Bâtiment Electoral.

Au premier étage... la place nous manque aujourd'hui pour des détails. Nous en reparlerons dans notre prochain numéro. Disons seulement vite encore que les C. F. F. ont accordé l'affichage gratuit, dans les gares du Ier Arrondissement, de l'affiche de Mlle Elzingre, et réparons vite aussi un *lapsus calami*, qui nous a fait attribuer dans le précédent numéro le 2me prix à Mme Nora Gross, alors que l'auteur de cet exquis projet est Mme Gross-Fulpius; et réparons enfin notre oubli de relever la mention accordée par le jury à Mlle Nérée Junod pour son affiche d'un style de décoration sobre et bien compris. Tout cela très vite, car nous voulons encore annoncer à nos lecteurs le résultat de la réunion convoquée à Berne le 8 mars dernier par l'Alliance de Sociétés féminines suisses et le *Schw. Frauengewerbe-Verband*. Toutes les déléguées présentes ont été d'accord quant à l'intérêt et à l'utilité d'une Exposition nationale du Travail féminin, dont la date a été fixée à l'automne 1927. Le budget établi par Mlle Neunschwander a été discuté et adopté, et sur la demande de la présidente du *Schw. Frauengewerbe-Verband*, le choix de Berne pour le lieu de cette Exposition a été mis à l'étude. Ne serait-il pas préférable de profiter de cette occasion pour gagner au mouvement féminin organisé d'autres régions presque aussi centrales de notre pays, Lucerne par exemple, où cette preuve tangible de ce que savent et peuvent exécuter des femmes aurait sans doute des conséquences de premier ordre? et n'y aurait-il pas un danger à une centralisation trop accentuée de nos efforts? C'est une question que nous posons, sans vouloir trop y insister.

E. T. F.

Où nous en sommes

Déficit d'abonnements sur l'an dernier au 6 février	23
Désabonnements au 15 mars	31
	54

Abonnements nouveaux

	Ab.		Ab.
Par M. A. T. (Vevey)	1	Fr. E. B. (Baden)	1
Mme A. J. (Lausanne)	1	Mme Ch. (Bienne)	1
M. G. F. (Morges)	1	Mme H. (Bienne)	1
Mlle V. (Genève)	1	Mme K. (Bienne)	1
Frau Dr B. (Davos)	1	M et Mme B. (Vevey)	1
Par Mme L. B. (Nyon)	1	Mlle V. M. (Vevey)	1
Par le groupe suffragiste (St Imier)	1	Mlle M. M. (Vevey)	1
Mlle M. B. (Vevey)	1	Mme P. (Vevey)	1
Mlle A. B. (Tour de Peilz)	1	Mlle R. (Vevey)	1
Dr H. R. (Montreux)	1	Mlle G. (Chièbres)	1
Mlle J. (Vevey)	1	Mme M.-P. (Corsier)	1
Mlles P. (Lausanne)	1	Miss T. (La Tour-de-Peilz)	1
Mme C. R. (Jura bernois)	1	Mme L. Ch. (Mantreux)	1
Mme D. (Vevey)	1	Mme E. D. (Territet)	1
Mme B (Vevey)	1	Mme A. (Prilly)	1
Mme B.-V. (Lausanne)	1	Mlle B. (Lausanne)	1
Mlle B (Lausanne)	1	Mme Bd. (Lausanne)	1
Mlle Ch. (Bienne)	1	Mlle B. (Neuchâtel)	1
Mme P. (Genève)	1	Mme M. (Neuchâtel)	1
Par H. M. (Langenthal)	1	Mme R. (Neuchâtel)	1
Mlle M. M. (Chaux-de'Fonds)	1	Mme D. B. (Neuchâtel)	1
Mme G. H. (Renan)	1	Kant. Bund für Frauenst. (Zurich)	1

Abonnements nouveaux :	44
Perte sur l'an dernier	10

Appel au public charitable

La misère est grande

Faites de l'inutile de l'utile, car un bienfait n'est jamais perdu !!!

Le véritable chemin de la bienfaisance, la voie la meilleure et la plus sûre est de donner directement à la **Maison du Vieux de Lausanne.**

Ames charitables, cœurs compatissants, lors des déménagements, revues de maisons, de garderobes, de magasins, etc , pensez aux nombreuses petites bourses de

LA MAISON DU VIEUX

(Œuvre de bienfaisance, fondée en 1907) — LAUSANNE — Téléph 91.06

44, rue Martheray, 44 *Chèques postaux II,* **1353**

pour tous vêtements, sous-vêtements, chaussures, lingerie, literie, meubles et objets divers encore utilisables dont elle a toujours un grand et urgent besoin. On va chercher sans frais à domicile. Un coup de téléphone au N° 91.06, ou simple carte suffit. En dehors de Lausanne, prière d'expédier par poste ou chemin de fer contre remboursement du port, si désiré. Discrétion absolue garantie. D'avance un cordial merci. Le gérant

Fermée le samedi après-midi. **Pensez avant tout aux pauvres du pays !!**